

# Garderies à 10 \$ : Des clauses spéciales pour les francophones, assure Trudeau <sup>[1]</sup>

**Author:** Vachon, Pascal

**Source:** ONFR+

**Format:** Article

**Publication Date:** 13 Dec 2021

## AVAILABILITY

Access online <sup>[2]</sup>

## EXCERPTS

OTTAWA – Les ententes avec les provinces et territoires sur le système pancanadien de garderie à 10 \$ comporteront des places spécialement réservées pour les francophones, a promis le premier ministre Justin Trudeau, mardi. L'Ontario est la dernière province à ne pas avoir signé d'accord avec Ottawa.

« Dans tous les accords qu'on a signés à travers le pays, il y a une reconnaissance des communautés linguistiques officielles en milieu minoritaire. Il y a des initiatives pour les enfants souffrant de handicap et on est en train de faire des accords avec les communautés autochtones. Toutes ces distinctions sont reflétées dans les accords qu'on est en train de signer », a commenté le premier ministre en conférence de presse mardi matin.

Justin Trudeau était accompagné de divers ministres de son cabinet et du premier ministre du Nouveau-Brunswick Blaine Higgs pour annoncer une nouvelle entente. Le tout devrait créer 3 400 nouvelles places pour un investissement du fédéral de 492 \$ millions sur cinq ans dans la province bilingue. L'Ontario est désormais la dernière province à ne pas avoir signé d'accord.

L'accord avec le Nouveau-Brunswick pourrait servir d'exemple alors que l'Ontario et la province maritime partagent des systèmes en éducation francophone assez similaires. Prendre en compte la situation linguistique en milieu minoritaire dans les ententes entre les provinces et les fédérales était une des demandes des organismes francophones en vue de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. C'est notamment le cas de Commission nationale des parents francophones (CNPF) qui se dit très heureux des neuf ententes signés jusqu'à présent. On demande toutefois des engagements et des cibles fermes pour les francophones, avance Jean-Luc Racine, le directeur général de la CNPF.

« Par exemple au Manitoba en 2017, les francophones sont à peu près 5 % et le gouvernement s'est engagé à dépenser 15 % pour les francophones. Engagement ferme, mission accomplie. On le répète depuis plusieurs mois, il ne faut pas que les clauses linguistiques soient des vœux de pieux. Ça prend des engagements fermes. On est très content, mais on veut des clauses linguistiques avec plus de mordant. Le mordant, il faut le voir dans le plan d'action des provinces. »

La ministre responsable du dossier, Karina Gould, n'a pas voulu préciser si la proportion de places réservées aux francophones dans les provinces sera proportionnelle au poids démographique, mais renchérit que l'accès aux soins de garde chez les francophones est pris en compte.

« C'est important que tout le monde ait accès à un service (de garde) dans leur langue maternelle, alors c'est quelque chose de fondamental dans tous nos accords », a affirmé la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social.

L'entente avec la province de l'Atlantique prendra en compte le fait que la province possède deux systèmes d'éducation : un en français et l'autre en anglais, a indiqué Dominic Cardy, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du gouvernement néo-brunswickois.

« Dans l'accord, ça précise l'importance d'assurer un montant pour les centres d'éducation de la petite enfance pour les francophones et pour aussi assurer l'inclusion des autres groupes qui n'ont pas reçu la même attention que nos deux groupes fondateurs dans la province. »

## Pas d'entente pour l'instant en Ontario

Les négociations avec l'Ontario sont « positives et se sont intensifiées » dans les dernières semaines, soutient Karina Gould.

« Je ne sais pas exactement quand on va avoir une annonce, mais j'ai toujours confiance que nous marchons vers cet égard. Mais je veux rassurer les familles, les enfants et les enseignants en Ontario que c'est ma plus grande priorité, ainsi que d'assurer que l'entente que nous allons avoir sera une bonne entente pour les enfants et les familles de l'Ontario. »

Elle refuse toutefois de dire ce qui bloque dans les négociations entre les deux entités gouvernementales.

« À ce point-ci, on a vraiment de bonnes discussions. Il y a plusieurs issues sur lesquelles on discute, mais en général, on a les mêmes objectifs en tête. On ne fait qu'en rentrer dans les détails. L'Ontario a un gros système de la petite enfance en place donc on révisé en détail plusieurs éléments pour avoir la meilleure entente possible. »

C'est le ministre de l'Éducation Stephen Lecce qui est en charge du dossier en Ontario. L'enveloppe budgétaire serait le nœud du problème dans ce dossier qui suscite beaucoup d'attente chez les parents. Ces derniers font face, dans cette province, aux coûts les plus élevés au pays.

**Region:** New Brunswick <sup>[3]</sup>

**Tags:** francophone families <sup>[4]</sup>  
bilateral agreement <sup>[5]</sup>

---

**Source URL (modified on 15 Dec 2021):** <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/12/garderies-%C3%A0-10-des-clauses-sp%C3%A9ciales-pour-les-francophones-assure>

#### Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/12/garderies-%C3%A0-10-des-clauses-sp%C3%A9ciales-pour-les-francophones-assure> [2] <https://onfr.tfo.org/garderie-petite-enfance-francophones-justin-trudeau/> [3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7854> [4] <https://childcarecanada.org/category/tags/francophone-families> [5] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/9142>